



ALGREEN annonce l'entrée en négociations exclusives avec LUMILIITE en vue de la cession de sa participation chez sa filiale SA NAKA

Lyon, France, le 16 avril 2024 – Le groupe ALGREEN spécialisé dans l'agroalimentaire multi-activité, ayant pour stratégie d'intégrer des entreprises, des industries, des exploitations agricoles et des marques au sein d'un même groupe tout en privilégiant des PME traditionnelles et innovantes, est entré en négociations avec LUMILIITE en vue de la cession de sa participation de 51% dans sa filiale SA NAKA.

NAKA :

La société NAKA commercialise une gamme de boissons pétillantes à base de CBD sur le marché Français et Européen. La société NAKA bénéficie d'une identité forte, d'une présence dans de nombreuses grandes enseignes, des produits qui répondent aux critères actuels de consommation, d'une équipe dotée d'une grande expérience dans l'univers F&B et d'un immense potentiel de développement.

Pour rappel NAKA avait été dans l'obligation de suspendre la commercialisation en décembre 2023 de ses produits à base de CBD dans l'attente du décret de Novel Food en Europe.

LUMILIITE :

Le groupe est composé de deux sociétés opérationnelles (LUMILIITE et VIF SYSTEMS), elles-mêmes divisées en plusieurs *business unit* : LE DOME, AGRICOOL, PRET A POUSSER, LA TIGE – chaque marque étant associée à une activité et/ou un segment de marché spécifique.

Depuis sa création, LUMILIITE structure une offre de distribution d'équipements hydroponiques et de végétaux par des opérations de croissance externe : LUMILIITE en 2021 (activité LEDs), LA TIGE (production végétale à destination du secteur Café/Hôtel/Restaurant « CHR »), AGRICOOL (production végétale à destination de la GMS/GSS) et PRET A POUSSER (produits hydroponiques pour particuliers) en 2022. L'ambition est la suivante : maîtriser la chaîne de valeur en combinant différentes activités en vue de créer des synergies entre les différents produits et canaux de distribution et ainsi, proposer une offre consolidée.

Intérêts de l'acquisition

- Du point de vue de NAKA, l'acquisition aurait pour principal objectif d'assurer la pérennité et le développement de ses activités, en conservant un lien fort avec ce qui a déjà été réalisé. En effet, par manque d'une accréditation européenne sur le CBD en alimentaire, NAKA a reçu le 21 décembre 2023 un arrêté préfectoral de suspension de son activité.
- Du point de vue de LUMILIITE, l'acquisition de NAKA lui permettrait une diversification de son activité, qui devrait être source de croissance par une répartition des risques, des compétences et des domaines d'activités stratégiques, permettant à la structure d'atteindre une compétitivité plus élevée et d'accroître sa rentabilité.



Plus particulièrement, la reprise de la marque NAKA permettrait à LUMILITE :

- de profiter de la reconnaissance de la clientèle acquise depuis 2020 ;
- de bénéficier des canaux de distribution existants, facilitant ainsi la commercialisation des nouveaux produits ;
- d'accéder à la connaissance marché ;
- et éventuellement, de réaliser des économies d'échelle en utilisant les infrastructures de production et de distribution déjà en place.

Le cas échéant, les détails seront communiqués pour la suite de l'opération.

Notre identité :

Le groupe ALGREEN, acteur français spécialisé dans l'industrie et la distribution de produits alimentaires, est spécialisé dans l'agroalimentaire multi-activité ayant pour stratégie d'intégrer des entreprises, des industries et des marques au sein d'un même groupe tout en privilégiant des PME traditionnelles et innovantes.

Notre ambition est de devenir un acteur majeur de l'agroalimentaire auprès des consommateurs tout en respectant l'environnement, la santé et le « made in local ».

Retrouvez toute l'information relative au groupe ALGREEN : <https://algreen.fr/investisseurs/>

Contact : investisseurs@algreen.fr

ALGREEN (Euronext Growth Paris, Ticker : ALGRE- ISIN : FR001400IV58).

